

Communiqué de presse

Le 26 septembre 2017

La Cour des comptes veut sacrifier la santé des Français

Dans son dernier rapport la Cour des comptes vient de démontrer sa méconnaissance totale des enjeux de santé publique de notre pays. **Federgy**, la chambre syndicale des groupements de pharmaciens, dénonce cette vision comptable qui conduit à sacrifier le réseau officinal français au mépris des besoins sanitaires de nos concitoyens.

Federgy s'étonne de ce rapport et plus précisément de sa vision du maillage sur la pharmacie : les 22 000 pharmacies d'officine seraient deux fois trop nombreuses et les pouvoirs publics ne font rien pour enrayer la situation en leur maintenant un régime « très protecteur ».

Un constat étonnant à l'heure où une officine ferme tous les deux jours en raison des baisses de prix des médicaments. **La Cour des comptes semble par ailleurs avoir oublié la signature d'une Convention (avenant n°11 de la convention pharmaceutique signé le 20 juillet dernier) avec l'Assurance maladie et que ce texte vient consacrer le pharmacien comme professionnel de santé de proximité.** Comme **Federgy** l'a expliqué lors de ce rendez-vous à l'Élysée, le 12 septembre dernier, le réseau officinal est "sous-exploité", alors comment dénaturer le réseau officinal et agrandir ses prérogatives, cela semble pour le syndicat incohérent et dépassé voir décalé par rapport à la vision du pharmacien de demain. Comment la Cour des comptes entend permettre à nos concitoyens de bénéficier des réelles avancées sanitaires que sont le bilan de médication, la préparation des doses à administrer (PDA) ou encore le maintien à domicile (MAD) s'ils réduisent la taille du réseau officinal ?

A l'heure où les déserts médicaux fleurissent, la Cour des Comptes souhaiterait-elle aussi générer des déserts pharmaceutiques ? Ça suffit ! Les Français ont droit à une santé de qualité.

Le réseau officinal est adapté aux besoins de la population. Convaincu que le réseau officinal n'est pas « surdimensionné », le président de **Federgy**, Christian Grenier rappelle qu'« il est adapté aux besoins de la population car 98% des français se trouvent à moins de 10 min d'une officine ». **Il n'est plus à prouver que le pharmacien est un acteur de santé essentiel dont la qualité de la dispensation est un facteur d'observance, d'efficacité et de sécurité. Il est l'un des pivots de la coordination des soins (DP, DMP, conciliation thérapeutique) et assure par le circuit officinal la traçabilité des produits de santé.**

Vouloir limiter le monopole pharmaceutique aux seuls médicaments de prescription obligatoire reviendrait donc à permettre aux enseignes de GMS de vendre des produits disposant d'une autorisation de mise sur le marché (AMM). La Cour des comptes prendrait

ainsi le risque de banaliser la consommation de produits dont tous s'accordent pourtant à reconnaître la spécificité et la nécessaire dispensation dans le cadre singulier de l'officine.

Au-delà d'une volonté délibérée de saboter le réseau de santé plébiscité par plus de 75% des Français, **Federgy** a cependant noté **deux points relevés par la Cour des Comptes et qui pourraient être en adéquation avec sa vision de l'officine de demain :**

- **la simplification de la vente de médicaments en ligne, si et seulement si le site est adossé à une officine ou un groupement de pharmaciens.**
- **L'interdiction de la rétrocession à la condition de faire cesser d'urgence les conditions commerciales discriminatoires de certains laboratoires.**

Federgy a une vision précise de l'officine pour 2020, l'avenir de la pharmacie ne pourra se faire sans les groupements qui pourront l'aider à développer des outils numériques modernes. Grâce au maillage officinal et à la force des groupements qui l'accompagnent au quotidien, le pharmacien est le coordinateur de santé de demain, et sera un relais puissant pour développer la télémédecine. Pour **Federgy**, il est le seul aujourd'hui à pouvoir offrir à nos concitoyens le système de soins de proximité qu'ils sont en droit d'attendre.

Fort de ses 14 groupements qui représentent 15.000 officines, Federgy mettra tout en œuvre pour contrecarrer les plans échafaudés par des gestionnaires dont la méconnaissance de la réalité du terrain inquiète.

Contact :

Christian GRENIER – 18 Rue Charlotte – 78800 HOUILLES

Tél. 06.07.85.23.83